

Immeubles en péril, mesures administratives, mises en sécurité et solutions

Formation vendredi 13 juin 2025
Pôle Immobilier & Activités Publiques



Formateurs

Monsieur René BRESSON, consultant habitat, urbanisme, copropriété

Co-animé par Maître Sylvain PRIGENT, Avocat, Spécialiste en droit Immobilier

Programme établi pour l'Association Alta-Juris International en collaboration avec Maître Hubert EVRARD, Avocat, Responsable pédagogique



Objectifs

A l'issue de la journée de formation, les stagiaires connaîtront les dispositifs et les financements à disposition des acteurs publics pour traiter des situations de risques avérés, et auront la capacité de les mettre en application.

Méthode pédagogique

Formation associant les aspects théoriques et les implications pratiques
Petit groupe (maximum 20 participants), présentiel, pédagogie expositive



Outils pédagogiques

Support pédagogique édité et distribué avant la formation

Moyens techniques : Salle de formation adaptée, vidéo projecteur, Paper Board

Le formateur crée un support pédagogique Powerpoint. Celui-ci est projeté sur écran ainsi que des

Exercices au format Word diffusés en début de séance pour des questions/réponses sur des cas pratiques

Modalités d'évaluation



Questionnaire de satisfaction

Attestation de suivi

Auto-évaluation

Alta-Juris International

2 rue de Penthièvre

75008 PARIS

Tél : 01.53.04.08.85

Email : altajuris@altajuris.com

Site Internet : www.altajuris.com

Identifiant SIRET : 438 324 204 00041

Organisme de formation : Certifié QUALIOP1 sous le numero F1612

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755278475 auprès du Préfet de région d'Ile-de-France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



Public

Avocat et/ou Juriste spécialisé,
Avocat et/ou Juriste généraliste

Prérequis

Connaissance du sujet au préalable souhaitable.

La formation est assurée en langue française.



Date, heures, lieu

Vendredi 13 juin 2025
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



Siège Alta-Juris International
2 rue de Penthièvre – 75008 PARIS



Tarif

Voir la Convention de Formation



Informations

ALTA-JURIS INTERNATIONAL
2 rue de Penthièvre
75008 PARIS

Tel : 01.53.04.08.85
Mail : altajuris@altajuris.com



Introduction (1/2)

- Rappel des pouvoirs de police générale et spéciale du maire et du préfet – code de la construction et de l'habitation, code de la santé publique, code général des collectivités territoriales :
- Risque et responsabilité

1ère partie : Les objectifs et les moyens de l'action publique(3h)

Titre 1 : la responsabilité face au risque encouru par la population

- *Pouvoirs de police générale*
- *Pouvoir de police spéciale*
- *L'évaluation du risque et la notion d'urgence*
- *Insécurité et insalubrité*

Titre 2 : l'organisation des services au sein des collectivités locales et des préfectures

- *La répartition des rôles*
- *Procédure d'urgence et procédure contradictoire*
- *Moyens humains*
- *Moyens financiers mobilisables dans le domaine de l'habitat*
- *Les dispositifs d'appui aux collectivités locales*

FOCUS : le signalement d'un risque pour la santé ou la sécurité, l'action publique face à la défaillance du propriétaire

2ème partie : Exemples de difficultés (3h30)

- *Évaluation du risque incendie dans un IGH : le rapport entre la norme et l'évaluation du risque – recours au TA*
- *Cause externe et cause interne : quelle responsabilité face désordres dus à des retraits - gonflements d'argile ?*